

Compte rendu du Conseil Municipal du 11 mai 2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 11 mai 2015, à 20 heures, salle du Conseil.

Étaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire. Mme Micheline Burgun, MM Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, Adjoint. M. Paul de Saintignon, Mmes Nelly Pugnale, Martine Donnet, M. Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM Eric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mmes Zohra Abdiche, Marylène Bove, M. Jean-Philippe Di Gennaro, Mme Nathalie Lombardo, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie Lombardo

Le compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2015 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

VIE ARTISANALE

Présentée par M. Grégory Gabrel, Conseiller Municipal Délégué,

- La vente du local artisanal sis au 22, place Bernard Palissy, au prix de 220 000 € incluant 11 000 € de frais d'agence.

FINANCES

Présentées par M. Paul de Saintignon, Conseiller Municipal Délégué,

- Les catégories de biens amortissables ainsi que leur durée d'amortissement ;
- L'attribution d'une subvention à une première liste d'associations ayant déposé une demande au préalable :

ASSOCIATIONS SOCIALES ET EDUCATIVES

- AMI, Association des Assistantes Maternelles Indépendantes, 200€
- APE, Association des Parents d'Elèves, 200€
- BOUTCHOU Multi-accueil, 30 000€

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS

- MPT, Maison Pour Tous, 4 000€
- RERS, Réseau D'Echanges Réciproques de Savoirs 270€
- RUCHER DE POISAT, 1 500€
- LA VILLANELLE, 100€

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- BASKET CLUB EYBENS/POISAT, 1 000€
- CYCLO CLUB EYBENS/POISAT, 200€
- TENNIS SPORT LOISIRS DE POISAT, 3 000€

ASSOCIATIONS EXTERIEURES

- FRAPNA, 100€
- HARMONIE D'EYBENS, 300€

METROPOLE

Présentés par M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué,

- ✓ La cession à Grenoble Alpes Métropole de cinq actions sur les six détenues par la commune, sans contrepartie financière, lesdites actions ayant été acquises à partir du budget de l'eau ;
- ✓ La modification des statuts de la Société Publique Locale « Eau de Grenoble » avec l'entrée au capital de la SPL de la Métropole en tant qu'actionnaire majoritaire ;
- ✓ L'agrément du nouvel actionnaire Grenoble Alpes Métropole au sein de la SPL Eau de Grenoble, et le maintien de M. Jean-Louis Minard, Adjoint, pour représenter la commune au sein des organes délibératifs de la SPL (Assemblée spéciale des actionnaires minoritaires ; Comité d'Orientation Stratégique ; Assemblée Générale).
- ✓ Le projet de convention de mise à disposition des services techniques de la commune au profit de la Métropole, pour l'entretien courant du parc Hubert Dubedout, moyennant le remboursement des frais de fonctionnement estimés pour l'année 2015 à 5 840 €, et le mandat au Maire pour signer le document et tout autre s'y rapportant.

ADMINISTRATION

Présentés par Mme Zohra Abdiche, Conseillère Municipale Déléguée,

- ✓ Le nouveau règlement des jardins familiaux et le montant de la redevance d'occupation annuelle fixée à 20 €.

Le Maire,
Ludovic BUSTOS